

23-11-10 Finances – Comptabilité

Frelons asiatiques – Destruction des nids – Prise en charge par la Commune

Depuis quelques années, on observe une recrudescence de nids de frelons asiatiques sur la commune. Sur le domaine privé, la destruction de ces nids reste à la charge des particuliers et peut être pris en charge en partie par des financements locaux émanant des collectivités territoriales.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de prendre en charge les factures pour la destruction des nids de frelons asiatiques à hauteur de 50 euros par intervention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la prise en charge des factures pour la destruction des nids de frelons asiatiques à hauteur de 50 euros par intervention et dit que la dépense sera prélevée au budget.

Copie conforme

**Le Maire,
Christian SERVANT**

**A Saint-Priest en Jarez,
Le 7 novembre 2023**

**La Secrétaire de séance
Mireille PAPIN, 3^e Adjointe**

Délibération **du Conseil Municipal** **de Saint-Priest en Jarez**

Séance du 6 novembre 2023

23-11-10 Finances – Comptabilité

Frelons asiatiques – Destruction des nids – Prise en charge par la Commune

Le Maire certifie :

1 - que la convocation de tous les Conseillers Municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite textuellement extraite du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée par extrait à la porte de la Mairie le lendemain ;

2 - Que le nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance était de 29 sur lesquels il y avait 24 membres présents, à savoir :

Etaient présents :

MM. SERVANT Christian - BISACCIA Michèle - MOUNIER Rémy - PAPIN Mireille - PELLEGRIN Jacques - GEUSENS Christine - BRUNEAU Claude - REPELLINI Raymonde - ZAVROSA Gilbert - JOTHIE Marc - WOLFF Paule - SAHUC Jean-François - DI PAOLO Antonio - BOUGAULT Claude - COSSEY Michel - BLANCHARD Hubert - CONVERT Pascale - ADAM Fabrice - SCHERRER Marie-Jeanne - TALIA Christophe - GARBAY Isabelle - BARBE Sylvie - RODRIGUES SOUSA Hugo - MOURGUES Corinne

Etaient absents et excusés :

MM. BAUDRY Michèle - ACHARD Pierre - JOLY Florence - LAFON Lise - PUIPIER Franck

Avaient donné procuration :

Mme BAUDRY à M. ZAVROSA
M. ACHARD à M. DI PAOLO

Etait secrétaire de séance :

Mme PAPIN

Publiée le :